



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2022-2023

Master Histoire

Pouvoirs, Cultures, Sociétés



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS) ... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D.

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir **AUCUN DIPLOME.****



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Inacceptable parce que :

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

- **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

- **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**
- **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

- **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**
- **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

Domaines : Sciences Humaines et Sociales

Objectifs :

La formation Pouvoirs, Cultures et Sociétés (PCS) constitue l'un des parcours-types du **Master d'Histoire** piloté par des enseignants du Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines, avec la participation d'enseignants du Collegium Droit, Économie et Gestion et d'intervenants extérieurs provenant du monde des archives, du patrimoine et des bibliothèques. Appuyée sur l'équipe d'accueil POLEN (Pouvoirs, Lettres, Normes) et sur l'Unité Mixte de Recherche Université-CNRS IRAMAT-Centre Ernest Babelon (UMR 5060), elle a pour principale ambition de donner une formation de haut niveau disciplinaire et d'initiation à la recherche aux étudiants se destinant à des carrières de chercheur et d'enseignant en Histoire dans l'enseignement supérieur et secondaire. Elle vise ainsi à :

- Préparer aux carrières de la recherche et de l'enseignement supérieur et secondaire en Histoire, voire à d'autres carrières professionnelles (métiers du patrimoine, des archives et des bibliothèques)
- Approfondir les connaissances acquises en Licence dans des domaines fondamentaux en Histoire politique, culturelle, sociale et économique
- Initier au travail en équipe au sein des organismes de recherche, des établissements d'enseignement ou de conservation, par des stages
- Apprendre les techniques de la recherche documentaire et bibliographique.

Compétences :

Le Master dispense une formation de pointe à et par la recherche en histoire, grâce à l'association des compétences scientifiques et pédagogiques des enseignants-chercheurs de l'Université, de chercheurs du Centre National de la Recherche Scientifique et de partenaires extérieurs (enseignants-chercheurs relevant d'autres établissements universitaires, archivistes, personnels des services de documentation, bibliothécaires, archéologues).

L'objectif premier est de rendre les étudiants à même de produire, dans le domaine historique, un travail de recherche inédit, fiable et établi en respectant les critères scientifiques du monde académique international. La formation permet également de maîtriser les techniques de la recherche documentaire de haut niveau (dépouillement de dépôts d'archives, construction de corpus ; selon les cas, réalisation de bases de données, exploitation de la documentation sous forme numérique, statistique et graphique, SIG, traitement d'images, etc.) et de développer une approche critique de cette documentation et de son traitement. La formation permet aussi d'acquérir et d'approfondir des techniques de rédaction et de communication (aussi bien orale et écrite que numérique).

Ce Master croise approche spécialisée propre à chaque période de l'histoire (et à chaque type d'histoire : histoire politique, culturelle, etc.), compétences interdisciplinaires (notamment par le biais des cours et séminaires) et formation théorique solide. Il est en effet fortement adossé aux travaux de recherche des laboratoires :

- **Pouvoirs, Lettres, Normes (POLEN)** : équipe regroupant des historiens, des historiens du Droit et des historiens de la Littérature qui consacrent une part de leurs travaux à l'étude des pouvoirs et de la communication politique et culturelle.
- **Institut de recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT-Centre Ernest Babelon)** : laboratoire accueillant des chercheurs en histoire ancienne et médiévale spécialisés dans l'histoire politique et culturelle.

Secteurs d'activités :

Recherche en histoire ; enseignement en histoire ; patrimoine ; conservation ; métiers de l'écrit et de l'édition ; journalisme politique ou culturel.

Les métiers envisagés :

Cette formation s'adresse en priorité aux étudiants d'histoire, intéressés par la vie politique, l'histoire culturelle et la communication, et qui se destinent aux métiers de l'enseignement, de la recherche, du patrimoine et de la conservation. Ses débouchés professionnels, directs ou indirects, sont les suivants :

- Enseignement
- Recherche
- Patrimoine, Archives, Bibliothèques.

Les métiers :

Enseignant-chercheur dans une université

Enseignant dans le second degré

Chargé de recherche et Directeur de recherche

Ingénieur de recherche ou d'études

Métiers du patrimoine, des archives et des bibliothèques.

Le **mémoire de recherche** (ou le rapport de stage) est fondamental aussi bien en M1 qu'en M2.

Le sujet du mémoire de recherche est défini entre l'étudiant et son directeur de recherche. En M1, l'étudiant rédige un mini-mémoire constituant une première approche de son sujet qui a été défini avec son directeur en début d'année. En M2, le mémoire est approfondi et remanié pour devenir un travail de recherche sur le modèle des travaux universitaires. Le rapport entre les deux mémoires est défini par le directeur du mémoire.

La recherche de stage, le cas échéant, est à la charge de l'étudiant. Il peut bénéficier de l'aide du **Service des Stages**. Le rapport doit être substantiel et présenter un apport original.

Pour plus d'informations : stages.llsh@univ-orleans.fr

Pour le Master 1

La candidature est ouverte aux titulaires d'une licence d'Histoire, de Droit-Histoire parcours Histoire. Pour les titulaires d'une autre formation, le dossier de candidature est examiné par une commission composée des membres de l'équipe pédagogique (via l'application e-candidat).

Critères de sélection :

- forte motivation pour travailler dans le secteur de la recherche et de l'enseignement en Histoire ou de la conservation du patrimoine et des archives ;
- très bonne maîtrise du français et pratique courante d'au moins une langue étrangère.

Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner auprès du service de la scolarité.

La formation est accessible dans le cadre de la formation continue (SEFCO).

Pour plus d'information, voir la page du SEFCO :

<http://www.univ-orleans.fr/sefco/>



MASTER 1^{ère} année

Semestre 1

- **Familles politiques en France (XIX-XX s)** - Responsable de l'UE :
Jean Garrigues Volume horaire : 18 CM Coeff. 6 - 6 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

On étudiera l'évolution des grandes sensibilités politiques en France, depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. On mettra l'accent sur les éléments de continuité qui ont structuré l'espace politique français malgré les changements de régime, c'est-à-dire sur les capacités d'adaptation des grandes familles politiques. Mais on insistera aussi sur la diversité interne des grandes sensibilités politiques (droites, gauches, centres, extrêmes) ainsi que sur les renouvellements apportés dans ces sensibilités par les moments décisifs de notre histoire contemporaine (révolutions, guerres, crises) comme par les mutations en profondeur de la société française

- **Histoire de la communication politique et culturelle** -
Responsables de l'UE : Julien Véronèse & Gaël Rideau
Volume horaire : 18 CM Coeff. 6 - 6 ECTS

Descriptif de l'enseignement : Julien Véronèse

La partie médiévale de ce séminaire posera les grands enjeux historiographiques et théoriques liés à la communication politique et culturelle dans la société médiévale, avant de s'intéresser aux formes de la communication rituelle, symbolique et discursive et, par le biais d'exemples précis, à certains de leurs champs (politiques, sociaux et culturels) d'application. La question de l'émergence d'une forme d'opinion publique à la fin du Moyen Âge sera abordée.

Bibliographie :

- M. Aurell (dir.), *Convaincre et persuader : communication et propagande aux XIIe et XIIIe siècles*, Poitiers, 2007.
- M. Billoré et M. Soria (éd.), *La rumeur au Moyen Âge. Du mépris à la manipulation (Ve-XVe siècle)*, Rennes, PUR, 2011.
- P. Boucheron et N. Offenstadt (dir.), *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, PUF, 2011.
- J.-P. Boudet, « Le roi-soleil dans la France médiévale », *Micrologus*, XII (2004), p. 455-478.
- B. Grévin, *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2012.
- B. Guenée, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge, d'après la chronique de Charles VI du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002.
- A.-M. Lecoq, « La symbolique de l'État. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », dans *Les lieux de mémoire*, dir. P. Nora, II.2, La Nation, Paris 1986, p. 145-192.

Descriptif de l'enseignement : Gaël Rideau

La partie moderne de ce séminaire abordera la problématique de l'opinion publique à l'époque moderne. En rappelant les travaux fondateurs, le cours montrera les modalités pratiques de cette construction et les débats historiographiques qu'elle suscite, à travers des exemples précis liés au monde de la presse, de la religion et de la politique. Travailler sur ce thème permettra d'aborder la communication politique et culturelle et la problématique de la politisation.

Bibliographie :

- B. Binoche et A. Lemaître (dir.), *L'Opinion publique dans l'Europe des Lumières*, Paris, Colin, 2013.
- A. Dupront, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Folio, 1996.
- A. Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1992.
- D. Roche, « L'opinion publique a-t-elle une histoire ? », in *L'opinion publique en Europe (1600-1800)*, Paris, PUPS, 2011, p. 9-36.

 **Pouvoirs, Economie et Société dans l'Antiquité** - Responsable de l'UE : Arnaud Suspène
Volume horaire : 18 CM Coeff. 6- 6 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours aborde les rapports du politique et de l'argent dans l'Antiquité (principalement l'Antiquité romaine) à l'aide de cas d'espèce inspirés de recherches en cours. Les aspects financiers, économiques et monétaires sont traités, mais également les aspects institutionnels (responsabilité, souveraineté en matière monétaire) et symboliques (histoire de la réception de l'argent, anthropologie de la richesse).

Bibliographie :

M. Amandry, dir., *La monnaie dans l'Antiquité*, Ellipses, 2018.
Rome et les Provinces. *Monnayage et histoire*, coll., Bordeaux, 2017.

 **Histoire sociale à l'époque médiévale et moderne** - Responsables de l'UE : Juliette Dumasy & Christophe Spéroni
Volume horaire : 18CM Coeff. 6- 6 ECTS

Descriptif de l'enseignement : Juliette Dumasy

A travers la lecture d'ouvrages qui ont marqué l'histoire sociale du Moyen Age, on abordera les grandes thématiques, les questionnements méthodologiques, les débats historiographiques qui animent la recherche dans cette discipline.

Bibliographie :

Aurell, Martin, « La parenté en l'an Mil », *Cahiers de civilisation médiévale*, 43, 2000, p. 125-142.
Carrier, Nicolas, Mouthon, Fabrice, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
Klapisch-Zuber, Christiane, *La maison et le nom : stratégies et rituel dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Editions de l'EHESS, 1990.
Le Jan, Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
Leroy-Ladurie, Emmanuel, *Montaillou, village occitan*, Paris, 1975.

Descriptif de l'enseignement : Christophe Spéroni

L'histoire sociale pour l'époque moderne sera abordée par l'analyse de quelques ouvrages qui ont fait et font encore référence. Ils seront complétés par une présentation des recherches plus récentes qui renouvellent ce champ historiographique : microstoria, prosopographie, socio-histoire, analyse des réseaux sociaux.

Bibliographie :

Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime, sous la dir. De Fanny Cosandey, Paris, éd. de l'EHESS, 2004 (Textes réunis par F. Cosandey), 336 p.

Montenach (Anne), Lignereux (Yann), *Les sociétés européennes au XVIIe siècle. France, Angleterre, Espagne*, Paris, Belin, 2006, 331 p.

Noiriel (Gérard), *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2008, 128 p.

Delpu (Pierre-Marie), « La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale », *Hypothèses*, vol. 18, n° 1, 2015, pp. 263-274.

Lemercier (Claire), « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, pp. 88-112.



Outils numériques de la recherche - Responsable de l'UE : Pascale

Solon

Volume horaire : 12 TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec les ressources documentaires en ligne et avec les outils liés aux humanités numériques susceptibles d'être mis en œuvre dans leur recherche (logiciels bibliographiques, traitement d'image, production de tableaux, de diagrammes et de graphiques). Ce sera également l'occasion d'insister sur les normes de présentation des bibliographies. Le cours est dispensé en collaboration par des enseignants-chercheurs et des personnels du Service Commun de Documentation de l'Université.

Bibliographie :

M. Amandry, dir., *La monnaie dans l'Antiquité*, Ellipses, 2018.

Rome et les Provinces. *Monnayage et histoire*, coll., Bordeaux, 2017.

 **Langue vivante au choix entre Anglais, Espagnol et Allemand** - Responsable de l'UE : Anne Delouis pour l'Anglais
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

 **Méthodologie de la recherche** - Responsables de l'UE : Arnaud Suspène & Charles Parisot-Sillon
Volume horaire : 18CM + 6TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours présente les différentes approches méthodologiques de la recherche en histoire au niveau master et doctorat. Certains aspects sont communs à toutes les périodes de l'histoire, d'autres sont spécialisés. Ce cours est aussi l'occasion pour les étudiants de préciser la méthode qu'ils comptent développer pour traiter leur sujet de recherche. L'accent est également mis sur le traitement et la présentation des données qui constituent les corpus de recherche.

 **Rendez-vous de Blois**
Volume horaire : 6TD Coeff. 1 - 1 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours nécessite d'assister aux Rendez-vous de l'Histoire, à Blois, et de présenter le compte rendu d'une conférence au professeur qui dirige le mémoire de recherche ou encadre le stage.

Sciences auxiliaires (2 au choix)

Grec ancien

Volume horaire : 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Initiation aux éléments fondamentaux de la langue grecque classique.

Latin

Volume horaire : 24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Initiation aux éléments fondamentaux de la langue latine.

Ancien français

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Initiation aux éléments fondamentaux de l'Ancien français.

Paléographie médiévale et moderne

Responsable de l'UE : *Christophe Spéroni*

Volume horaire : 24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ces travaux dirigés de paléographie viseront à développer la capacité à lire les documents manuscrits de l'époque moderne, mais aussi à en comprendre la structure. Une attention particulière sera accordée aux sources que les étudiants auront à consulter pour leur mémoire de master.

Bibliographie :

Poulle (Emmanuel), *Paléographie des écritures cursives en France du XVe au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1966, 2 vol.

Audisio (Gabriel) et Rambaud (Isabelle), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, A. Colin, 2016, 304 p.

Buat (Nicolas) et Van Den Neste (Evelyne), *Dictionnaire de paléographie française. Découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, 802 p.

Prou (Maurice), *Manuel de paléographie latine et française du VIe au XVIIe siècle*, Paris, Picard, 1924, 387 p.

Godefroy (Frédéric), *Lexique de l'Ancien français*, Paris, Champion, 2000, 544 p.

Sources iconographiques contemporaines 1

Responsable de l'UE : Corinne Legoy

Volume horaire : 24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement vise à explorer la prolifération des images à l'âge contemporain et ce qui

l'accompagne : diversification sans précédent de leurs formes, élargissement de leur diffusion

sociale, extension de leurs usages dans l'espace public autant que dans la sphère privée. Leur

contrôle et leur utilisation par les différents pouvoirs, les cadres juridiques qui les permettent ou les répriment seront également étudiés. Tous ces aspects seront abordés à la lueur de grands types d'images essentiels pour la période - caricatures, cartes postales, publicité, gravures de mode, photographie ou cinéma. Nous éclairerons ainsi les problèmes spécifiques posés au chercheur par ces différentes sources iconographiques.

Bibliographie :

Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015 : notices « image(s) », « iconographie », « cinéma », « publicité ».

Laurent Gervereau, *Les images qui mentent. Histoire du visuel au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2000.

Stéphane Michaud, Jean-Yves Mollier, Nicole Savy (dir.), *Usages de l'image au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1992



Atelier de techniques de recherche d'emploi - projet professionnel

Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Fournir une trame méthodologique pour construire son projet professionnel afin d'être en mesure de le présenter à ses futurs recruteurs.

- définition et utilité de construire son projet professionnel
- bilan des savoirs, savoir être, savoir faire
- identification des métiers et secteurs d'activités
- méthodologie de construction du projet
- communiquer sur son projet

Semestre 2

Langue vivante au choix entre Anglais, Espagnol et Allemand

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Outils de la recherche : 2 enseignements au choix

Grec ancien

Volume horaire : 15TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Approfondissement des notions fondamentales de la langue grecque classique.

Latin

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Approfondissement des notions fondamentales de la langue latine classique et médiévale.

Ancien français niveau 2

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Approfondissement des notions fondamentales de l'Ancien français.

Paléographie médiévale et moderne

Responsable de l'UE :

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ces travaux dirigés de paléographie viseront à développer la capacité à lire les documents manuscrits de l'époque moderne, mais aussi à en comprendre la structure. Une attention particulière sera accordée aux sources que les étudiants auront à consulter pour leur mémoire de master.

Bibliographie :

Poulle (Emmanuel), *Paléographie des écritures cursives en France du XVe au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1966, 2 vol.

Audisio (Gabriel) et Rambaud (Isabelle), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, A. Colin, 2016, 304 p.

Buat (Nicolas) et Van Den Neste (Evelyne), *Dictionnaire de paléographie française. Découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, 802 p.

Prou (Maurice), *Manuel de paléographie latine et française du VIe au XVIIe siècle*, Paris, Picard, 1924, 387 p.

Godefroy (Frédéric), *Lexique de l'Ancien français*, Paris, Champion, 2000, 544 p.

Sources iconographiques contemporaines 2

Responsable de l'UE : Corinne Legoy

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement vise à explorer la prolifération des images à l'âge contemporain et ce qui

l'accompagne : diversification sans précédent de leurs formes, élargissement de leur diffusion

sociale, extension de leurs usages dans l'espace public autant que dans la sphère privée. Leur

contrôle et leur utilisation par les différents pouvoirs, les cadres juridiques qui les permettent ou les répriment seront également étudiés. Tous ces aspects seront abordés à la lueur de grands types d'images essentiels pour la période - caricatures, cartes postales, publicité, gravures de mode, photographie ou cinéma. Nous éclairerons ainsi les problèmes spécifiques posés au chercheur par ces différentes sources iconographiques.

Bibliographie :

Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015 : notices « image(s) », « iconographie », « cinéma », « publicité ».

Laurent Gervereau, *Les images qui mentent. Histoire du visuel au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2000.

Stéphane Michaud, Jean-Yves Mollier, Nicole Savy (dir.), *Usages de l'image au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1992

Présentation mémoire ou stage

Coeff. 10 - 10 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Soutenance devant un jury des résultats du mémoire ou du rapport de stage, dont le manuscrit aura été remis au préalable aux membres du jury.

Séminaire transversal d'histoire

Volume horaire : 24TD

Descriptif de l'enseignement :

Ce séminaire, qui fait la part égale aux quatre périodes de l'histoire, offre à des chercheurs confirmés ou débutants l'occasion de présenter leurs travaux récents ou en cours, ou de revenir sur tel dossier de recherche qu'ils ont pu mener à bien, en insistant sur les aspects méthodologiques. Les intervenants sont majoritairement extérieurs à l'Université d'Orléans.

Séminaires histoire 1 au choix

Séminaire d'histoire ancienne Arnaud Suspène

Descriptif de l'enseignement :

voir S.4

Séminaire d'histoire médiévale Jean-Patrice Boudet

Séminaire d'histoire moderne Gaël Rideau

Descriptif de l'enseignement :

Voir S 4.

Séminaire d'histoire contemporaine Jean Garrigues

Descriptif de l'enseignement :

Voir S 4.

Métiers du patrimoine et de la culture

Responsable de l'UE : Intervenants extérieurs

Volume horaire : 9TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours constitue une initiation par des professionnels non universitaires aux métiers du patrimoine et de la culture (Services Régionaux de l'Archéologie, Musées etc.). Il est dispensé à l'université ou dans une institution culturelle. Le programme varie en fonction de l'intervenant qui assure le cours.

Histoire politique et culturelle : Médias, pouvoirs et communication politique aux XVIIe et XVIIIe siècles

Responsable de l'UE : Marion Brétéché

Volume horaire : 18 CM Coeff. 3- 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Dans cet enseignement, nous porterons notre attention sur les modalités de la circulation de l'information et de la communication politique en langue française dans l'Europe des XVIIe et XVIIIe siècles. Grâce l'étude des interactions entre médias et pouvoirs, il s'agira d'interroger les possibilités médiatiques du temps, les stratégies de communication des gouvernements mais aussi l'autonomie politique et économique de certains acteurs sociaux impliqués dans le marché de l'information, tels les journalistes. En observant aussi bien les pratiques de la presse imprimée que les médias manuscrits ou certains supports non-écrits comme la chanson ou la statuaire, on sera ainsi en mesure d'analyser la nature de l'information politique à la disposition des contemporains. On pourra également évaluer comment et pourquoi, aux XVIIe et XVIIIe siècles, la communication politique était au moins autant un espace d'échanges en négociation permanente que le résultat d'une politique volontariste dictée par les autorités.

Bibliographie:

Marion BRETECHE, *Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Seyssel, Champ Vallon, 2015

Robert DARNTON, *L'affaire des quatorze. Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 2014

Gilles FEYEL, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000

Michèle FOGLE, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989

Christian JOUHAUD, *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985

François MOUREAU, *La Plume et le Plomb. Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006

Histoire économique, sociale et monétaire - Responsables de l'UE :

Catherine Lanoë & Thomas Bauzou

Volume horaire : 18 CM Coeff. 3- 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours vise à l'exploration, en deux périodes volontairement très éloignées, de la notion de cultures politiques. Elle y est abordée sur le plan conceptuel (comment peut-on la définir et la saisir ? quelles difficultés d'approche et d'analyse soulève-t-elle ?) et sur le plan, proprement historique, de ses différentes incarnations au fil du temps : quelles cultures politiques s'épanouissent et s'imposent à l'époque médiévale, tant en Orient qu'en Occident ? Et, des siècles plus tard, quelles cultures politiques caractérisent la France post-révolutionnaire ? Comment se trouvent-elles redéfinies et mises en tension à l'ombre de la grande Révolution ? Quelques lumières seront ainsi jetées sur des héritages souvent décisifs pour nos cultures politiques contemporaines.

Bibliographie:

Michel Senellart, *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Seuil, 1995.

Makram Abbès, *Islam et politique à l'âge classique*, Paris, PUF, 2009.

Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Seuil, 1999.

 **Séminaire Lettres**
Volume horaire : 6 CM + 6TD Coeff. 3- 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

A déterminer par les enseignants-chercheurs du département de lettres.



MASTER 2e année

Semestre 3

 **Argent et pouvoir politique à l'époque contemporaine** - Responsable de l'UE : Jean Garrigues
Volume horaire : 12 CM

Descriptif de l'enseignement :

L'étude historique des rapports entre le monde de l'argent et celui de la politique est un domaine passionnant car il permet d'explorer l'envers du décor, les coulisses du pouvoir, les arcanes de la décision. Rien de ce qui est politique n'échappe en effet à l'influence de l'argent, pour le meilleur ou pour le pire. C'est l'argent bâtisseur, qui permet de reconstruire la société française dans la seconde partie du XIXe siècle. C'est l'argent patriote, au moment des deux guerres mondiales où la France est engagée. C'est l'argent rapace des groupes de pression qui se partagent le gâteau de l'expansion ferroviaire, de la conquête coloniale ou de l'armement. C'est l'argent corrupteur, qui détourne la chose publique au profit des intérêts privés. Parfois même, c'est l'argent destructeur qui combat la République.

Au fil d'une approche chronologique, et en se gardant de toute diabolisation, on essaiera d'identifier les étapes historiques des rapports entre les détenteurs de l'argent et le pouvoir politique. On mettra en valeur la capacité d'adaptation des élites économiques confrontées à l'évolution de la société française, et la permanence des liens politico-financiers. A travers cette récurrence, c'est toute notre histoire politique contemporaine qui s'éclaire d'un jour nouveau.

 **Pouvoirs et contre-pouvoirs dans l'Antiquité classique** - Responsable de l'UE : Arnaud Suspène
Volume horaire : 12 CM

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours étudie les notions de pouvoir et de contrepouvoir dans l'Antiquité classique. A partir des diverses expériences historiques antiques, telles que la démocratie, le royaume, la cité, la République, l'Empire, l'on adopte alternativement des approches institutionnelles, juridiques, pragmatiques pour démontrer les mécanismes de pouvoir, mettre en lumière ce qui peut leur être opposé, et évaluer l'équilibre, stable ou instable, des formes politiques. La mise en scène du pouvoir et de l'opposition au pouvoir, les aspects liés à la communication sont également abordés par le biais de la présentation de travaux historiographiques récents. Le monde romain est le territoire d'enquête privilégié, mais ce cours vise à étendre le questionnement à la réception de l'histoire politique de l'antiquité pendant les autres périodes, en contribuant ainsi à développer une culture politique large. Des articles et des livres classiques ou innovants sont utilisés pour l'évaluation des étudiants.

 **Histoire des savoirs, histoire des représentations au Moyen Âge** - Responsable de l'UE : Anna Caiuzzo
Volume horaire : 12 CM

Cette UE permettra aux étudiants de master, dans la continuité de la licence 3 en Histoire d'aborder en substance l'histoire des savoirs des mondes médiévaux. Le focus sera mis selon le thème choisi annuellement sur les savoirs savants (astronomie, astrologie, magie, cartographie, médecine, sciences naturelles et sciences et techniques, sur les savoirs de l'adab ou savoir des lettrés (encyclopédies, littérature, histoire...) ou encore, sur les savoirs aristocratiques et princiers (poésie, littérature de cour, miroirs au prince, épopée). Selon les années, l'UE pourra être dédiée annuellement à l'Orient ou à l'Occident.

■ **Savoirs et pratiques du droit et de la justice au Moyen Âge** - Responsable de l'UE : Corinne Leveux-Teixeira
Volume horaire : 12 CM

■ **Monnaie, finance et politique dans l'Antiquité** - Responsables de l'UE : Arnaud Suspène
Volume horaire : 12 CM

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours aborde les rapports du politique et de l'argent dans l'Antiquité (principalement l'Antiquité romaine) à l'aide de cas d'espèce inspirés de recherches en cours. Les aspects financiers, économiques et monétaires sont traités, mais également les aspects institutionnels (responsabilité, souveraineté en matière monétaire) et symboliques (histoire de la réception de l'argent, anthropologie de la richesse).

Bibliographie:

M. Amandry, dir., *La monnaie dans l'Antiquité*, Ellipses, 2018.
Rome et les Provinces. *Monnayage et histoire*, coll., Bordeaux, 2017.

- **Les sociétés urbaines à l'époque moderne - Responsables de l'UE :**
Gaël Rideau
Volume horaire : 12 CM

Descriptif de l'enseignement :

Ce séminaire se propose d'étudier les processions dans l'espace urbain, selon une lecture globale. Rituel religieux, la procession est aussi le support de luttes de préséances, de classements sociaux qui en font un miroir de la société et de ses hiérarchies. Organisée par les pouvoirs ecclésiastiques et laïques, elle au centre de conflits, une forme de discours politique en action. Le séminaire étudiera ainsi les motifs, compositions, remise en cause et significations de la pratique processionnelle en se centrant sur la France du XVIIIe siècle. Par l'articulation de lectures générales et d'études de cas, elles serviront de supports de lecture pour mesurer les évolutions de la société de ce siècle.

- **Séminaire Lettres**
Volume horaire : 18TD Coeff. 8- 8 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

A déterminer par les enseignants-chercheurs du département de lettres.

- **Langue vivante au choix entre Anglais, Espagnol et Allemand**
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

-  **Archives niveau 2** - Responsables de l'UE :
Sébastien Barret
Volume horaire : 9TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Approche professionnelle des métiers des archives.

-  **Bibliothèques niveau 2** - Responsables de l'UE :
Amaury Toulouse
Volume horaire : 9TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Approche professionnelle des métiers des bibliothèques.

Semestre 4

-  **Présentation mémoire ou stage**
Coeff. 24 - 24 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Soutenance devant un jury des résultats du mémoire ou du rapport de stage, dont le manuscrit aura été remis au préalable aux membres du jury.

-  **Séminaire transversal d'histoire**
Volume horaire : 24TD Coeff. 3- 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce séminaire, qui fait la part égale aux quatre périodes de l'histoire, offre à des chercheurs confirmés ou débutants l'occasion de présenter leurs travaux récents ou en cours, ou de revenir sur tel dossier de recherche qu'ils ont pu mener à bien, en insistant sur les aspects méthodologiques. Les intervenants sont majoritairement extérieurs à l'Université d'Orléans.

Séminaire d'histoire ancienne Arnaud Suspène

Volume horaire : 12TD Coeff. 3- 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce séminaire repose sur l'exposé concret de travaux de recherches en cours (articles, séminaires, colloques), sur la présentation de l'actualité de la recherche en histoire ancienne (exposition, livres récents, problématiques et enjeux nouveaux ou en renouvellement) et sur un approfondissement des méthodes propres à l'histoire ancienne que les étudiants spécialisés dans cette période auront à mettre en œuvre dans leurs mémoires. Séminaire d'histoire médiévale Jean-Patrice Boudet

Patrimoine, culture matérielle et idéologie princière dans les mondes médiévaux d'Orient et d'Occident Anna Caïozzo

Volume horaire : 12TD Coeff. 3- 3 ECTS

Cette UE permettra d'éveiller les mastérants aux problématiques relatives aux sources non écrites de l'Histoire des mondes médiévaux, notamment via les éléments relevant de la culture matérielle fondamentale dans les sociétés sédentaires comme nomades du Xe au XVIe siècle, dans une approche propre à la Géo-Histoire et à l'Histoire globale, aux Landscape et Material Studies. Elle permettra outre des visites in situ (musées, institutions de conservation ou restauration), d'entendre quelques chercheurs confirmés et jeunes chercheurs sur des problématiques relevant du séminaire.

Le séminaire se fera en coopération avec le musée du Louvre et le département des Arts de l'Islam en particulier pour certaines séances. Il est ouvert à tous les mastérants de seconde année concernée par l'histoire de la culture matérielle, le patrimoine et l'étude des civilisations.

Séminaire d'histoire moderne Gaël Rideau

Volume horaire : 12TD Coeff. 3- 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Ce séminaire cherchera dans un premier temps à développer l'approche méthodologique du mémoire par l'exposé des travaux des étudiants et des réflexions sur l'écriture historique (références, exemples). Il permettra également de confronter les étudiants avec des recherches récentes en cours par le biais de présentations de chercheurs confirmés, de doctorants. L'objectif est de faire réfléchir les étudiants aux enjeux et méthodes de la recherche, en insistant notamment sur la question des modalités de présentation de ses résultats.



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)

Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



 **Responsable du Master Histoire**
M. Arnaud SUSPENE
arnaud.suspene@univ-orleans.fr

 **Responsable du parcours Pouvoirs Cultures Sociétés**
Mme Noëlline CASTAGNEZ
noelline.castagnez@univ-orleans.fr

**Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :**

Ex :prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

 **Responsable du service - Bureau 124**
scolarite.llsh@univ-orleans.fr

 **Accueil - Hall de l'UFR**
02 38 49 25 00

 **Scolarité administrative - Bureau 123**
02 38 41 71 01
inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

 **Scolarité pédagogique Master - Bureau 125-126**

Mme Sandrine HARANG (Sciences Humaines et sociales)
02 38 49 47 65
masters.llsh@univ-orleans.fr

Mme Sylvie MARAMBAT (LEA&Traduction)
02 38 49 47 13
masters.llsh@univ-orleans.fr

Mme Delphine RICHEL (MEEF, LTMI & Lettres)
02 38 49 40 01
masters.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :

L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante Maison de l'Étudiant

Rue de Tours – B.P. 6749

45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

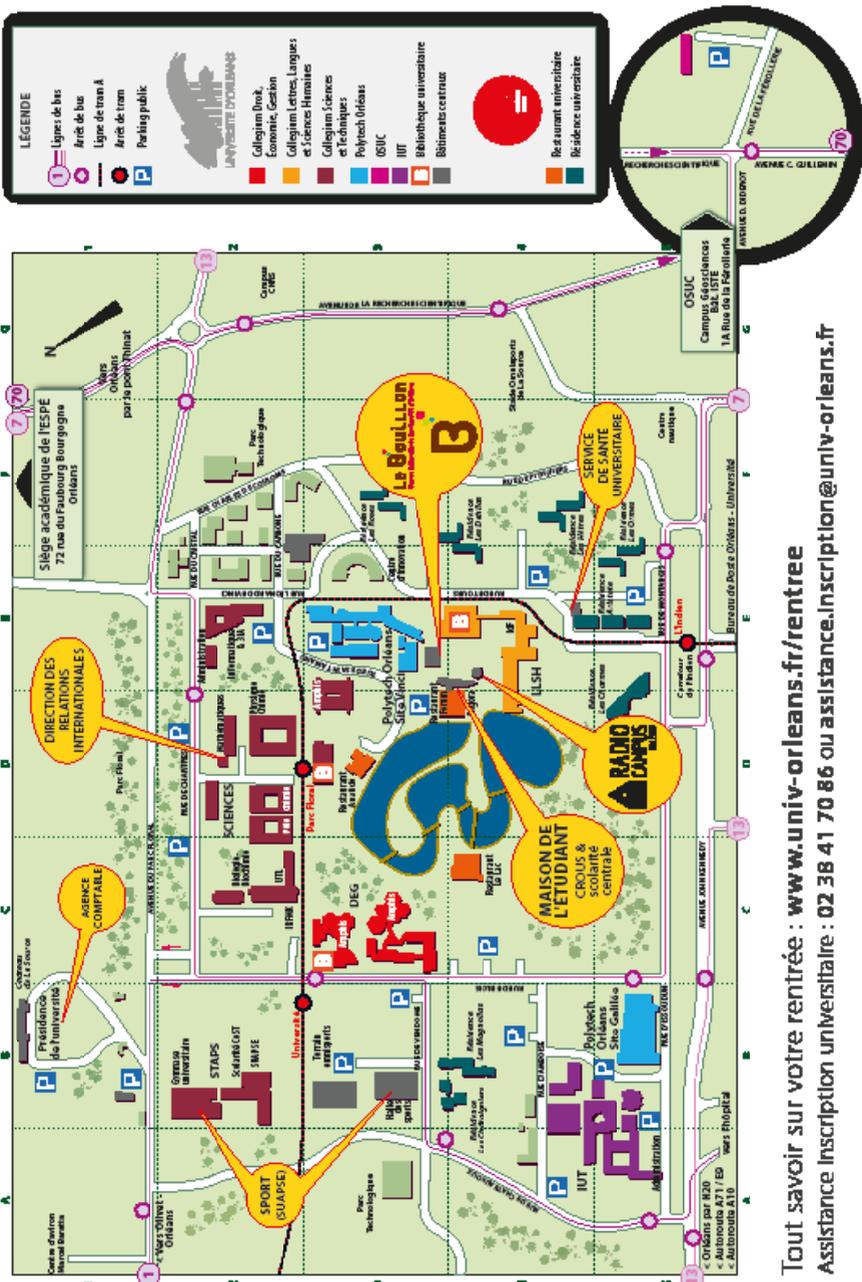
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

**Retrouvez l'actualité LLSH sur notre
facebook**

**[https://www.facebook.com/
collegium.llsh](https://www.facebook.com/collegium.llsh)**

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
10 rue de Tours,
45100 Orléans La Source